

Monsieur LABORIE André.
N° 2 rue de la forge
31650 Saint Orens.
« Courrier transfert »
Tél : 06-50-51-75-39
Mail : laboriandr@yahoo.fr

Le 10 octobre 2017

- <http://www.lamafiajudiciaire.org>
- <http://www.ministerejustice.fr>
- **PS :** « Actuellement le courrier est transféré suite à la violation du domicile en date du 27 mars 2008 par Monsieur TEULE Laurent, domicile, propriété de M.M LABORIE actuellement occupée par un tiers sans droit ni titre régulier soit Monsieur REVENU et Madame HACOUT) ». « **En attente d'expulsion** »

Monsieur, Madame,
Le Fondé de Pouvoir.
ING Bank immeuble Lumière.
40 avenue des Terroir de France
75012 PARIS

Lettre recommandée : N° 1A 126 231 8037 3

Objet :

- **Récupération de mes titres « Ou indemnisation de mes avoirs ». investis sur les marchés financiers français.**

Rappel : *Directive N° 94/19/CE du 30 mai 1994 du Parlement européen et du Conseil, de l'UE, relative aux systèmes de garantie des dépôts.*

Monsieur, Madame,

Veillez trouver ci-joint ma saisine de Monsieur Bruno Le Maire Ministre de l'économie et des finances en date du 23 septembre 2017.

- Courrier à fin quelle intervienne auprès de la SELAFA MJA représenté par Monsieur Jean Claude PIERREL. « **Ci-joint courrier** ».

Veillez trouver ci-joint la réponse de Monsieur Jean Claude PIERREL en date du 26 septembre 2017.

- Que ce courrier m'indique de me retourner vers la BANQUE BRUXELLE LAMBERT pour récupérer mes avoirs en tant que créanciers. « **Ci-joint courrier** ».
- Que cette banque a été absorbée par ING Bank

Qu'après renseignement auprès de l'Association Française des Banques, celle-ci m'indiquant de vous saisir en sa dénomination suivante :

- ING Bank immeuble Lumière 40 avenue des Terroir de France. 75012 PARIS

SOIT SUR LES DEMANDES SUIVANTES DE CE JOUR.

I / De m'indiquer ou sont mes titres.

II / De m'indiquer les références des assurances garantissant mes fonds investis **en titres** dans le dit établissement.

- Suivant *la Directive N° 94/19/CE du 30 mai 1994 du Parlement européen et du Conseil, de l'UE, relative aux systèmes de garantie des dépôts.*

Dans cette attente, je vous prie de croire Monsieur, Madame le fondé de pouvoir à mes salutations distinguées.

Monsieur LABORIE André



PIECES A VALOIR :

Les courriers de Monsieur LABORIE André au autorités.

- Le 3 décembre 2016 saisine du directeur des marchés financier « **A.M.F** »
- Le 5 janvier 2017 saisine du Fond de Garantie des dépôts et Résolution des Dépôts et de Consignation.
- Le 8 février 2017 saisine de « **l'A.C.P.R** ».

- Le 27 février 2017 mise en demeure du « **FGDR** »
- Le 26 avril 2017 saisine du Fond de Garantie des Dépôts et Résolution. du « **FGDR** »
- Le 2 mai 2017 saisine **de l'A.C.P.R.**
- Le 10 mai 2017 saisine de **l'AFB.**
- Le 21 juin 2017 saisine de Maître PIERREL. « **LIQUIDATEUR**
- Le 17 août 2017 saisine en rappel de Maître PIERREL. « **Resté sans réponse** »
- Le 23 septembre 2017 saisine de Monsieur Bruno Le maire « **Ministre des finances** ».

Les courriers en réponse des autorités :

- Courrier de l'AMF « **autorité des marché financier** » en date du **4 janvier 2017.**
- Acte info greffe qui Indique que la Banque PALLAS TERN a déposé le bilan le 30 juin 1995. « **Ci-joint** »
- Courrier caisse des dépôts et consignations du 18 janvier 2017
- Courrier du 17 février 2017 du **fond de garantie et de résolution.**
- Courrier de la **banque de France l'ACPR** du 14 mars 2017
- Courrier du 9 mai 2007 du **fond de garantie et de résolution.**
- Courrier de **l'AFB** en réponse du 15 juin 2017.
- Courrier en réponse de Maître PIERREL en date du 26 septembre 2017. « **LIQUIDATEUR** ».

Tous les originaux des relevés de comptes « Achats et ventes »

- Sont en ma possession et à votre disposition par tous les moyens de droit.

Soit l'entier dossier dont a eu connaissance l'AFB :

- Fourni directement par le FGDR « ***Relevés de comptes et demandes*** »
- Les totaux des comptes et sommes investies en 1989 et 1990.
- Les cours au 3 mai 2017.

Vous retrouverez l'entière affaire sur mon site repris en tête de page au lien suivant pour ce que de droit envers toutes les autorités qui en prendront connaissance.

<http://www.lamafiajudiciaire.org/2008/Restucture%20site/FINANCES/INVESTISSEURS%20PARTICULIERS.htm>

<http://www.lamafiajudiciaire.org/2008/Restucture%20site/FINANCES/Filifrane%20IMA%20WEB/Michelin/MICHELIN%20ACHAT.html>

Pièces jointes au courrier:

- Saisine de Monsieur Le Maire Ministre de l'économie et des finances.
- Courrier de Monsieur PIERREL. « Liquidateur »
- Ma carte d'identité recto-verso